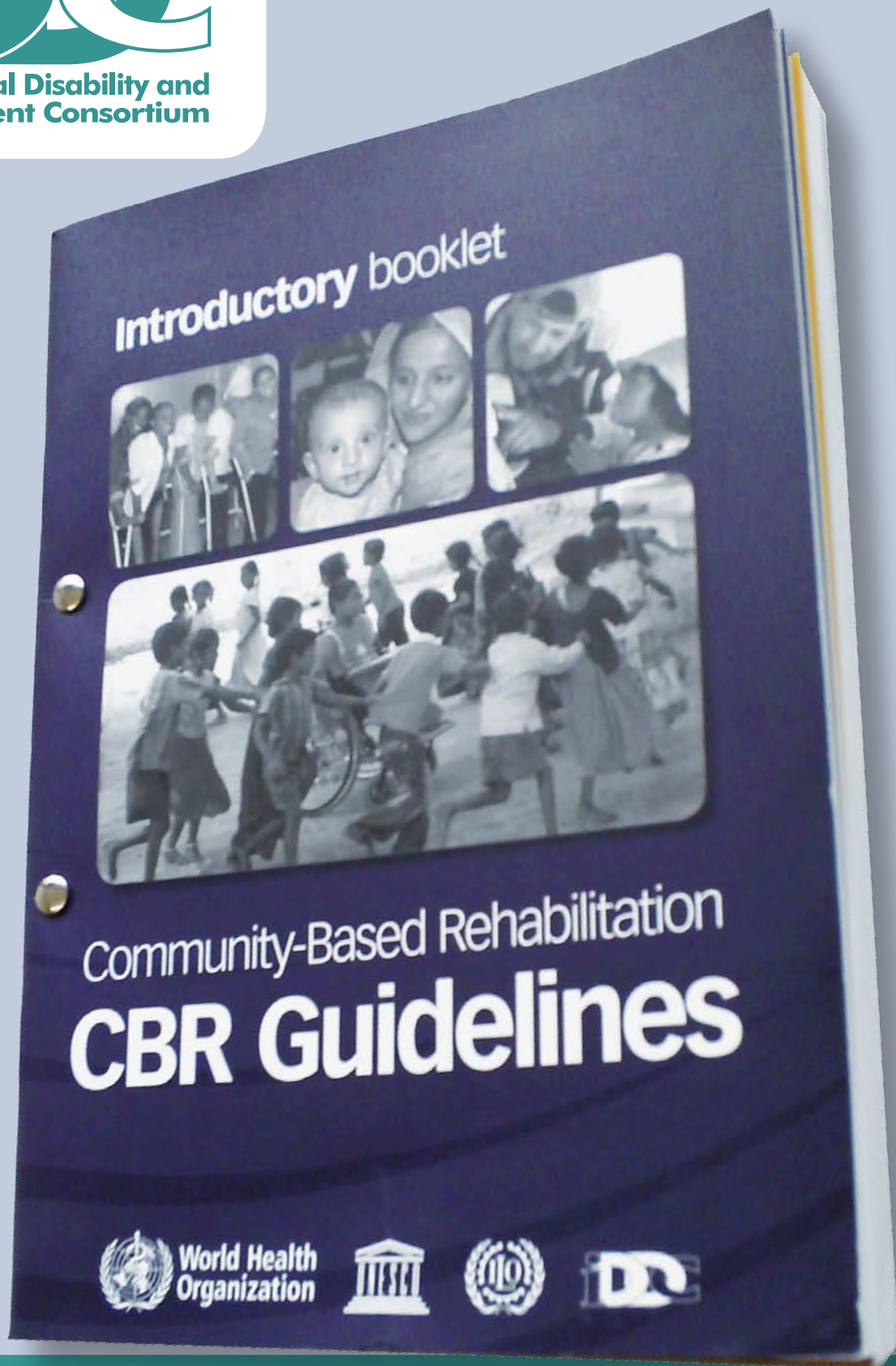




International Disability and
Development Consortium



**Le guide de RBC comme outil
du développement inclusif à
base communautaire**

Le Consortium international pour le Handicap et le Développement (IDDC) : une coopération mondiale pour la promotion du développement inclusif

L'IDDC est un consortium d'organisations non gouvernementales (ONG) spécialisé dans le handicap et le développement. Il rassemble des ONG actives dans le domaine du handicap et du développement, des ONG de développement et des organisations de personnes handicapées, opérant dans plus d'une centaine de pays à travers le monde.

Le but de l'IDDC est de promouvoir le développement inclusif au niveau international. Le développement inclusif comprend le respect de l'ensemble des droits de l'homme pour chaque individu, la reconnaissance

de la diversité, l'éradication de la pauvreté et l'assurance que chacun puisse être entièrement intégré et participer activement aux processus et activités de développement, sans distinction fondée sur l'âge, le sexe, le handicap, l'état de santé, l'origine ethnique ou toute autre caractéristique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site web : www.iddcconsortium.net

Nous vous invitons à nous contacter si vous souhaitez recevoir cette publication dans un autre format.

Informations relatives à la publication

Editeur : IDDC

Editrice en chef : Maya Thomas

Groupe éditorial : Groupe de travail de RBC de l'IDDC

Traduction : Coralie Marquier

Conception graphique : DB Print Belgium

Cover: © IDDC : Photo de la version complète des lignes directrices de la RBC



Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne dans le cadre du projet « Rendre le développement inclusif ». Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Consortium international pour le Handicap et le Développement (IDDC) et du principal initiateur du projet, Leonard Cheshire Disability, et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

© IDDC 2012

L'IDDC encourage la reproduction et la diffusion des informations contenues dans cette publication, moyennant mention de la source.

Table des matières

- Comprendre la RBC
- La RBC et le développement inclusif à base communautaire
- Le guide de RBC
- Les partenariats entre acteurs dans le cadre de la RBC
- Le guide de RBC comme cadre de suivi et d'évaluation
- Bibliographie

Comprendre la RBC

Au cours des trente dernières années, il y a eu une évolution considérable dans la compréhension et la pratique de la réadaptation à base communautaire (RBC) avec la reconnaissance de l'égalité des droits pour les personnes handicapées et de leur besoin d'accès aux mêmes services et opportunités que les autres membres de leur communauté. La RBC est aujourd'hui envisagée comme une stratégie destinée à assurer aux personnes handicapées l'inclusion, les droits et l'égalité des chances. La pratique de la RBC est passée d'une approche essentiellement médicale de prestation de service, souvent focalisée sur un seul domaine (comme la santé ou l'éducation), à une approche multisectorielle basée sur les droits.

Le Document d'orientation conjoint sur la RBC du Bureau International du Travail (BIT), de l'UNESCO et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit les objectifs de la RBC de la manière suivante :



© Jean-Jacques Bernard / Handicap International:
Inclusion d'un groupe d'adolescente avec des invalidités dans une école togolaise

- « Faire en sorte que les personnes handicapées puissent maximiser leurs aptitudes physiques et mentales, accéder aux services et opportunités offerts à toute la population et devenir des contributeurs actifs à la communauté et à la société dans son ensemble.
- Dynamiser les communautés pour qu'elles promeuvent et protègent les droits humains des personnes handicapées par des réformes consistant par exemple à éliminer les obstacles à la participation des personnes handicapées. »

Le Document d'orientation conjoint sur la RBC, de nombreuses politiques et lois nationales qui font référence à la RBC et la référence implicite à la RBC dans certains articles clés de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (articles 19, 26, 4.3 et 29) reflètent la reconnaissance et l'acceptation progressive de la RBC au niveau international. Selon une étude de l'OMS menée en 2007, 92 pays étaient dotés de projets ou de programmes de RBC, dont 35 en Afrique, 26 en Asie, 24 en Amérique latine et 7 en Europe (Khasnabis et Heinicke-Motsch, 2008). En Afrique seulement, 280 programmes de RBC sont recensés à travers 25 pays (Adeoye and Hartley, 2008). Des congrès régionaux de RBC ont été organisés en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine au cours des dix dernières années. Des réseaux de RBC ont été mis en place pour assurer un soutien au mouvement pour la RBC à travers la formation et l'échange d'informations. Des projets de promotion d'un réseau mondial de RBC sont en préparation.

La RBC et le développement inclusif à base communautaire

Le « développement inclusif à base communautaire » est un terme qu'on entend de plus en plus aujourd'hui, et qui est souvent utilisé pour désigner la même chose que la RBC. Le développement inclusif à base communautaire correspond à la réalisation d'un but, d'un objectif, d'un résultat final – celui de favoriser l'inclusion de tous les groupes de personnes marginalisées, y compris des personnes handicapées, et de leurs intérêts dans la communauté et la société dans son ensemble. L'idée centrale est que personne ne doit être exclu du développement pour quelque raison que ce soit, qu'il s'agisse du sexe, du handicap, de l'appartenance ethnique, du statut de réfugié, de l'orientation sexuelle, de l'âge ou de toute autre caractéristique. La RBC est l'outil ou la stratégie utilisée pour réaliser l'objectif du développement inclusif à base communautaire pour les personnes handicapées, de la même manière que d'autres groupes d'intérêts de la communauté (respect de l'égalité des sexes, etc.) mettent en place leurs propres stratégies pour favoriser l'inclusion des groupes qui les constituent dans le développement.

Pour atteindre l'objectif du développement inclusif à base communautaire, la RBC adopte une approche « à deux voies » :

- 1) Travailler avec des personnes handicapées pour développer leurs aptitudes, aborder leurs besoins spécifiques, assurer l'égalité des chances et des droits et leur permettre de défendre leurs intérêts de manière autonome.
- 2) Travailler avec la communauté et la société dans son ensemble pour éliminer les obstacles qui excluent les personnes handicapées et assurer la participation pleine et effective de toutes les personnes handicapées dans tous les domaines de développement, sur une base d'égalité avec les autres membres de la communauté.

En Bolivie, l'EIFODEC (Escuela de Integración, Formación Deportiva, Expresión Artística y Desarrollo Laboral) encourage l'intégration de personnes souffrant de handicap mental sur le marché du travail. Ce centre poursuit une stratégie innovante basée sur des activités sportives et artistiques utilisées comme moyens de développement personnel et d'autonomie, et sur une approche inclusive qui implique les parents et la communauté dans le processus éducatif. Les personnes souffrant de handicap mental sont préparées et mises en relation avec le marché du travail par des formations portant sur la confiance en soi, la vie en communauté et les compétences professionnelles et grâce à un travail de sensibilisation auprès des sociétés du secteur privé. Des rencontres spécifiques entre les employés et les employeurs sont organisées. Si le travail de lobbying pour convaincre les sociétés d'intégrer des employés présentant un handicap mental reste difficile, de nombreuses mises en relation ont été couronnées de succès. Les employeurs estiment que les personnes employées sont très fiables et les considèrent comme un exemple pour les autres employés en matière d'engagement dans leur travail.

Dans les sociétés où plusieurs acteurs travaillent déjà avec différents groupes de personnes marginalisées dans un but commun de développement inclusif à base communautaire, il est nécessaire que la RBC doit coopérer avec ces groupes afin d'optimiser l'emploi des ressources et des opportunités, et afin de faire entendre une voix commune pour promouvoir l'inclusion. Dans les communautés où les besoins de certains groupes de personnes marginalisées ne sont pas représentés, la RBC doit réfléchir aux moyens de les intégrer dans certaines de ses activités, notamment celles de subsistance

En Inde, les projets de RBC menés à travers le pays ont encouragé la formation de groupes d'entraide de personnes handicapées dans des villages, et ont fédéré ces groupes au niveau administratif régional. Ces groupes ont réussi à sensibiliser les gouvernements locaux à différents problèmes, comme l'attribution d'aides aux personnes handicapées dans le cadre de programmes de réduction de la pauvreté. Ils ont conduit les compagnies ferroviaires locales à mettre en place un compartiment accessible pour les personnes handicapées. Ils promeuvent l'accès aux programmes d'aide et de sécurité sociale pour les personnes handicapées, et encouragent leurs membres à se présenter aux élections locales. Ils ont mis en place des activités dans le domaine du sport, du dessin, du théâtre, de la musique, des excursions et des visites de festivals nationaux. Ils aident d'autres groupes marginalisés comme les personnes âgées, les veuves, les femmes et les personnes démunies à bénéficier de programmes de sécurité sociale. Ils sont également actifs dans la promotion de thèmes comme l'eau, le transport, les installations sanitaires et d'autres thèmes d'ordre général.

Le guide de RBC

Le guide de RBC élaboré par l'OMS, le BIT, l'UNESCO et l'IDDC (2010) a cherché à répondre au besoin d'un document qui synthétise les expériences de différents pays à travers le monde. Son but est d'apporter une compréhension unifiée du **concept** et des **principes** de la RBC, envisagée comme une approche globale basée sur les droits, et reposant sur les principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Il a vocation à aborder les difficultés et les disparités entre différents acteurs de différentes régions dans la compréhension du concept, les définitions et la pratique de la RBC. Le guide apporte un **cadre** pour les praticiens de la RBC, grâce auquel ils peuvent mettre en place leurs activités en fonction du contexte local, de leurs besoins et de leurs ressources. Il ne s'agit pas d'un document normatif qui ferait la promotion d'un « modèle » en particulier, étant donné qu'il est établi depuis de nombreuses années qu'il ne peut y avoir un seul modèle de RBC pour l'ensemble du monde.

En rassemblant les expériences de RBC de différentes régions du monde, le guide de RBC aide à **illustrer les concepts existants et émergents** et à ce titre, il **s'appuie** sur la pratique du terrain.

Le processus d'élaboration du guide a duré six années entre 2004 et 2010 et a impliqué plus de 180 personnes issues de gouvernements, d'agences des Nations Unies, de la société civile et d'organisations de personnes handicapées de différentes régions.

Le guide de RBC repose sur les **principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées** :

- Le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance des personnes
- La non-discrimination
- La participation et l'intégration pleines et effectives à la société
- Le respect de la différence et l'acceptation des personnes handicapées comme faisant partie de la diversité humaine et de l'humanité
- L'égalité des chances
- L'accessibilité
- L'égalité entre les hommes et les femmes
- Le respect du développement des capacités de l'enfant handicapé et le respect du droit des enfants handicapés à préserver leur identité.

L'autonomisation et la **durabilité** sont également des principes clés à la base du guide.

Les **objectifs** du guide de RBC sont les suivants :

- Fournir des recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour développer et renforcer les programmes de RBC, conformément aux dispositions du Document d'orientation conjoint relatif à la RBC et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- Promouvoir la RBC comme une stratégie pour le développement inclusif à base communautaire.
- Soutenir les acteurs pour répondre aux besoins essentiels des personnes handicapées et de leur famille et améliorer leur qualité de vie.
- Faciliter l'autonomisation (« empowerment ») des personnes handicapées et de leur famille en encourageant leur inclusion et leur participation aux processus décisionnels et de développement.

Le guide de RBC s'adresse en premier lieu aux directeurs de RBC mais également à l'ensemble des praticiens de la RBC, aux travailleurs de la santé, de l'éducation, du domaine social ou d'autres secteurs de la communauté, aux personnes handicapées, à leurs familles et à leurs organisations, au personnel des agences gouvernementales et non-gouvernementales impliquées dans le domaine du développement et/ou du handicap, aux chercheurs et aux universitaires.

Le contenu du guide comprend sept livrets : une introduction, un module sur la santé, un module sur l'éducation, un module sur les moyens de subsistance, un module sur la vie sociale, un module sur l'autonomisation et un livret additionnel. L'introduction apporte une vue d'ensemble des objectifs, de la portée et du processus d'élaboration du guide, suivie d'une explication des concepts clés, comme ceux du handicap, du développement, des droits de l'homme et de la réadaptation à base communautaire (RBC). Ce livret comprend également une section consacrée à la gestion de programme de RBC : de l'analyse de la situation, à la planification et la conception, puis à la mise en œuvre et au suivi et enfin, à l'évaluation.

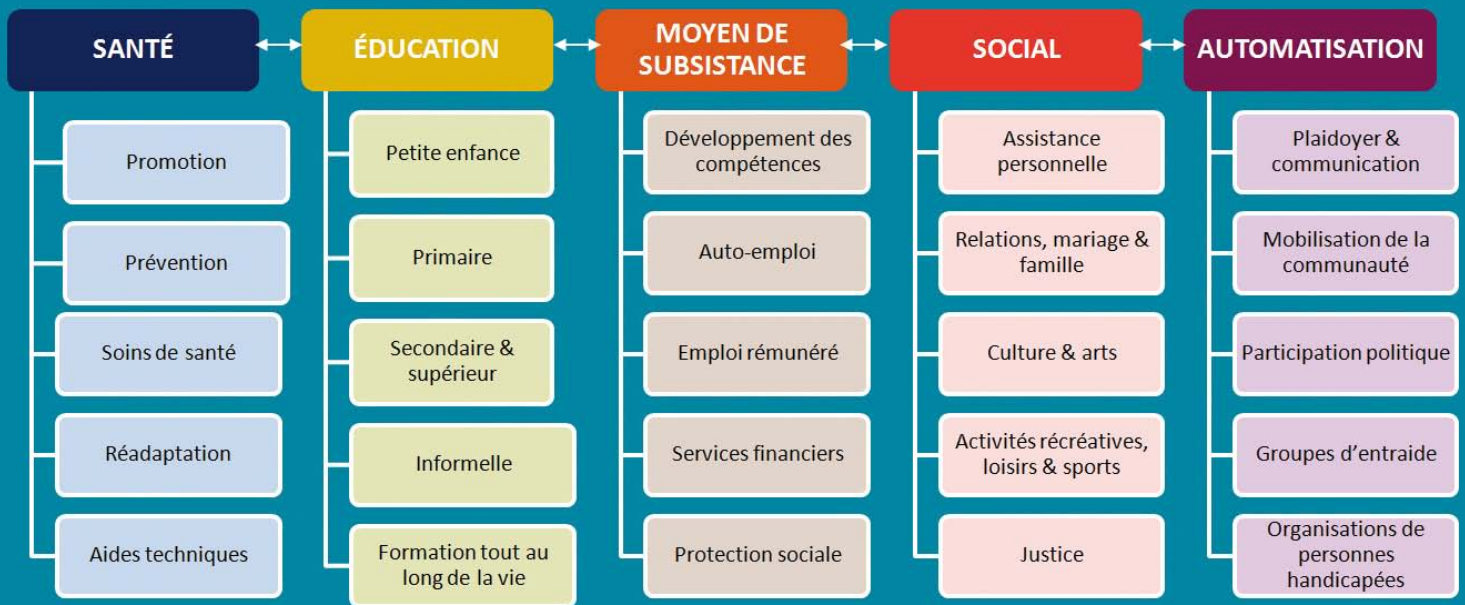
Les cinq livrets consacrés aux modules de la santé, de l'éducation, des moyens de subsistance, de la vie sociale et de l'autonomisation, décomposés en cinq éléments (voir la matrice de RBC ci-dessous), sont structurés de la manière suivante :

- Un préambule, qui détaille l'objectif de chaque module, le rôle de la RBC, les résultats souhaitables, les concepts clés et un résumé des cinq éléments qui le constituent.
- Une explication des cinq éléments de chaque module : introduction, objectif de l'élément, rôle de la RBC, résultats souhaitables, concepts clés, actions suggérées
- Des références bibliographiques et des lectures recommandées
- Des études de cas et des exemples, qui illustrent les concepts et les activités tout au long du livret.

Le **livret supplémentaire** comprend des sections abordant la RBC sous l'angle des problématiques de la santé mentale, du VIH/SIDA, de la lèpre et des crises humanitaires.

La **matrice de RBC** présentée dans le guide résume les cinq composantes clés et leurs éléments constitutifs.

MATRICE DE LA RBC



La matrice de RBC peut servir d'outil de planification pour les professionnels de RBC mais le guide précise qu'il n'est pas attendu des programmes de RBC qu'ils mettent en œuvre tous les éléments de la matrice. Ils sont libres de déterminer les options les plus adaptées à leur contexte local, à leurs besoins et à leurs ressources. Toutefois, il est important qu'ils assurent la participation des personnes handicapées au processus décisionnel et l'ancrage des programmes dans la communauté afin que les « services et équipements sociaux destinés à la population générale soient mis à la disposition des personnes handicapées, sur la base de l'égalité avec les autres, et soient adaptés à leurs besoins. » (Convention relative aux droits des personnes handicapées, article 19c).

La matrice de RBC adopte une approche holistique de l'inclusion des personnes handicapées et les différentes catégories sont uniquement vouées à donner un aperçu de ce qui est possible. Dans la pratique, les activités de certains programmes ne correspondront peut-être pas aux catégories disponibles. Pour d'autres programmes, une seule activité par catégorie suffira pour couvrir un élément aux yeux des responsables. La matrice doit être considérée comme une base de planification et qu'il peut y avoir une infinité d'activités possibles pour chaque catégorie, en fonction des besoins spécifiques de chaque programme.



@CBM :
Cours de langue
des signes pour
les membres de
la communauté
en Haïti

Les partenariats entre acteurs dans le cadre de la RBC

Dans le contexte de la RBC, le développement inclusif sous-entend que des partenariats et des alliances doivent être établis entre différents acteurs, en particulier entre la RBC, les organisations de personnes handicapées, les familles de personnes handicapées et les gouvernements (Thomas et al, 2010). Loin des approches dogmatiques ou exclusives et des barrières territoriales, l'ensemble des acteurs doit travailler ensemble, afin de donner aux programmes un poids significatif, et de les inscrire dans la durée. Cette coopération doit permettre de mobiliser d'autres ressources grâce à des réseaux plus étendus, de capitaliser sur les forces des uns et des autres, et d'atteindre l'objectif du développement inclusif promu par les personnes handicapées.

L'élaboration du guide de RBC est un exemple de partenariat efficace entre différents acteurs : les agences des Nations Unies, les organisations de personnes handicapées, les gouvernements, les organismes de donateurs et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Le guide de RBC peut être utilisé comme un outil pour faciliter la communication entre le gouvernement, les personnes handicapées et/ou leurs familles, les organisations de personnes handicapées et d'autres acteurs de la communauté pour promouvoir et mettre en œuvre les droits des personnes handicapées. Il est particulièrement important que les gouvernements nationaux envisagent la RBC comme faisant partie d'une approche multisectorielle de réduction de la pauvreté basée sur les droits.

Aux Philippines, l'émission du décret 437 daté du 21 juin 2005 impose l'adoption de la réadaptation à base communautaire (RBC) par les collectivités locales comme approche pour l'apport de services aux personnes handicapées. Des partenariats ont été établis entre les organisations gouvernementales, les organisations non gouvernementales et les organisations de personnes handicapées pour définir les politiques et pour mettre en œuvre la RBC en tant que stratégie pour la mise en place de services globaux qui visent l'autonomisation et l'inclusion des personnes handicapées dans la société.

Le Guide peut être utilisé dans le travail de lobby auprès des gouvernements, pour les conduire à adopter la RBC comme plan d'action national. Il peut aussi servir à initier les mécanismes d'une coopération multisectorielle effective, pour assurer l'inclusion de la RBC dans les politiques de développement et leur mise en pratique.

En Asie, on trouve des références explicites à la RBC dans des politiques nationales au Bhoutan, en Inde, en Indonésie, au Myanmar, au Pakistan, aux Philippines, au Sri Lanka, en Thaïlande et au Timor oriental, ce qui marque un changement significatif par rapport à la situation d'il y a dix ans. En Afrique, au Burkina Faso par exemple, la RBC a été adoptée comme stratégie nationale pour le soutien aux personnes handicapées.

Une illustration des interactions entre les acteurs au sein d'une communauté : (Source : Geiser P. The Role of the Community in the implementation of the CBR Matrix: Experiences of Local Inclusive Development. Présentation à la 4e conférence, Abuja, octobre 2010)

Les acteurs clé et les interactions au sein d'une communauté

Définissent les priorités et les orientations stratégiques de la communauté, administrent/régulent

Les autorités de la communauté
(gouvernement locaux, chefs traditionnels)

La communauté
(plus petit échelon administratif)

Les personnes handicapées et leurs familles, organisations de représentation

ont recours aux services de la communauté et participent aux activités de la communauté comme acteur des la société civile.

Les acteurs de développement locaux
(organisation à base communautaire, organisation non gouvernementales, fournisseurs de services publics et privés de tous secteurs)

Apportent des services de qualité (inclusifs et accessibles aux personnes handicapées).

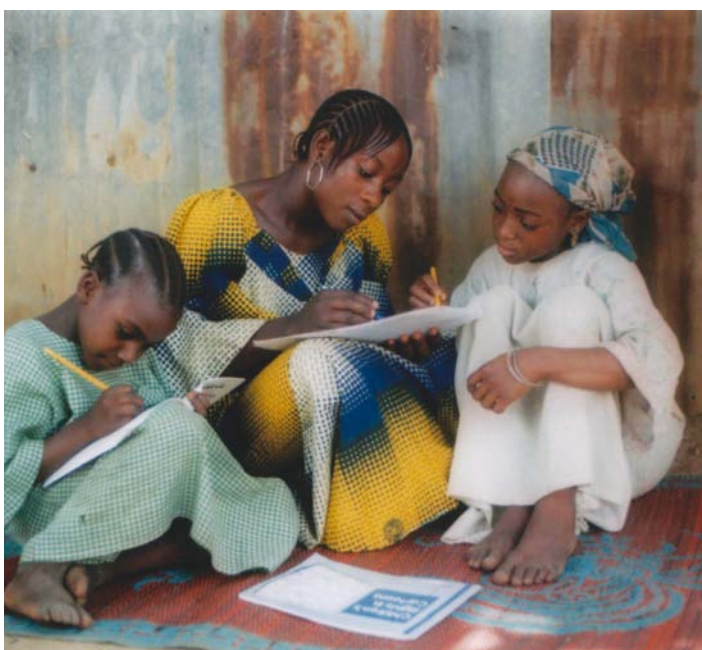
Au Mali, un groupe d'organisations locales de personnes handicapées a participé à des consultations en vue d'élaborer le plan d'action de développement du conseil de district. Ce travail s'est fait en étroite coopération avec les autorités locales, les fournisseurs de service et les autres acteurs du développement. Les priorités identifiées pour répondre aux besoins des personnes handicapées ont été intégrées dans les plans d'actions de dix conseils de districts, à partir des résultats du diagnostic participatif local.

Le guide de RBC comme cadre de suivi et d'évaluation

Il n'existe pas de système d'indicateurs universel pour mesurer le succès en matière de RBC à l'heure actuelle. Cependant, chaque programme a la possibilité de définir ses propres objectifs et ses indicateurs, et d'évaluer ses résultats sur cette base.

Le guide de RBC peut être un outil très utile pour suivre et évaluer les programmes de RBC. Il propose des objectifs, des résultats souhaitables et des activités pour les différents éléments et modules de la matrice de RBC. Les responsables de planification et les chercheurs peuvent l'utiliser pour définir des indicateurs appropriés afin d'assurer le suivi de leurs activités, de mesurer leur efficacité et leur impact. L'utilisation et la conduite de tests de ces indicateurs sur le terrain dans différentes régions permettront d'enrichir la base de données sur la RBC.

Dans de nombreux pays, des indicateurs ont été introduits pour le module « Education » par exemple :



Résultats souhaitables :

- Accueil de tous les enfants, y compris handicapés, dans les écoles locales ; Les écoles locales sont accessibles, accueillantes, et équipées d'installations sanitaires adéquates.

Indicateurs :

- Le nombre ou le pourcentage d'enfants accueillis dans les différentes filières de l'enseignement ;
- Le nombre d'écoles disposant de professeurs formés, de salles de classe accessibles et de toilettes.

@GCEN: Membre de la communauté soutenant l'éducation des filles, Niger

Exemples d'activités liées à la matrice de RBC pour un projet de RBC au Cambodge

Santé	Education	Moyens de subsistance	Vie sociale	Autonomisation
<p>Promotion Collaborer avec les services de santé pour les rendre accessibles aux personnes démunies</p>	<p>Petite enfance Assurer la formation et le suivi du personnel d'encadrement</p> <p>Favoriser l'inscription des enfants dans une garderie ou un jardin d'enfants</p>	<p>Développement des compétences Faciliter la formation aux compétences professionnelles dans la communauté</p> <p>Faire référence aux compétences professionnelles au sein du centre de formation</p>	<p>Relations, mariage et famille Informar et mobiliser les personnes handicapées et leurs familles autour de la question du mariage (droits).</p>	<p>Plaidoyer et communication Organiser des formations en matière de communication</p> <p>Apporter un soutien à la réalisation de supports de communication</p>
<p>Prévention Sensibiliser la communauté sur les questions de nutrition, d'hygiène, de santé oculaire et sur la prévention du handicap</p>	<p>Education primaire Mener un travail de sensibilisation à l'école</p> <p>Scolariser les enfants et les soutenir</p> <p>Motiver les familles à encourager l'éducation de leur enfant</p>	<p>Travail indépendant Analyser les moyens d'existence (« livelihood ») et soutenir la création d'activité</p>	<p>Assistance personnelle Former les familles sur les soins à apporter aux personnes handicapées</p> <p>Assurer le suivi et le conseil</p>	<p>Mobilisation de la communauté Mener un travail de sensibilisation du niveau local au niveau national</p> <p>Recruter et former des bénévoles de la communauté</p> <p>Mettre en place et former des comités locaux de handicap</p>
<p>Soins de santé Orienter les utilisateurs vers les services de santé et assurer un suivi</p>	<p>Education secondaire et supérieure Poursuivre le soutien à l'école et encourager la famille</p> <p>Promouvoir l'éducation inclusive et mobiliser les ressources de certaines universités</p>	<p>Services financiers Proposer des prêts pour la création d'activité</p> <p>Suivre le remboursement des prêts</p>	<p>Arts et Culture Encourager les personnes handicapées à participer aux activités culturelles</p>	<p>Participation politique Partager l'information sur les processus électoraux avec les personnes handicapées et leurs familles</p> <p>Encourager les personnes handicapées à participer aux processus électoraux nationaux</p>

<p>Réadaptation Apporter des conseils sur l'orientation, la mobilité et les compétences de la vie quotidienne aux utilisateurs aveugles.</p> <p>Orienter les utilisateurs vers un centre de réadaptation</p>	<p>Education informelle Encourager l'apprentissage à domicile</p>	<p>Emploi rémunéré Assister les personnes qualifiées dans leur recherche d'emploi</p> <p>Convaincre les employeurs de donner une chance aux personnes handicapées</p>	<p>Activités récréatives, loisirs et sports Organiser des activités sportives et ludiques</p>	<p>Groupes d'entraide Mettre en place et former des groupes d'entraide</p> <p>Soutenir les activités de lobby</p> <p>Assurer le suivi et le conseil</p>
<p>Aides techniques Orienter les personnes handicapées pour l'obtention d'appareils d'assistance</p> <p>Subventionner les personnes qui n'ont pas les moyens de s'offrir ces appareils</p>	<p>Formation continue Encourager l'apprentissage par le partage d'informations, la résolution de problèmes en commun, etc.</p>	<p>Protection sociale Mener un travail de lobby et de réseau auprès des organismes d'aides publics</p> <p>Mener un travail de lobby pour la politique de développement</p>	<p>Justice Soutenir les personnes handicapées et leurs familles pour l'accès à l'assistance juridique et à la justice</p>	<p>Organisations de personnes handicapées Développer les ressources des organisations de personnes handicapées</p> <p>Faire le lien entre les groupes d'entraide et les organisations de personnes handicapées au niveau local, et entre les organisations de personnes handicapées du niveau local et national.</p>

En conclusion, le guide de RBC peut être un outil efficace pour la planification, la mise en réseau, la formation de partenariats, le travail de lobby auprès des décideurs politiques pour atteindre l'objectif du développement inclusif.

Pour la réussite de la RBC, il est important que les programmes de RBC assurent que tous leurs acteurs remplissent leurs responsabilités respectives, et s'impliquent pour rendre les communautés inclusives pour les personnes handicapées.

Bibliographie

- Adeoye A, Hartley S (2008). **CBR Programmes in Africa: A preliminary Analysis**. In : S. Hartley and J. Okune (éd.) CBR: Inclusive policy development and implementation. Université de l'East Anglia : Norwich, Royaume-Uni.
- BIT, UNESCO, OMS (2004). **RBC - Une stratégie de réadaptation, d'égalisation des chances, de réduction de la pauvreté et d'intégration sociale des personnes handicapées**. Document d'orientation conjoint, Genève.
- Khasnabis C, Heinicke-Motsch K (2008). **The Participatory Development of International Guidelines for CBR**. Lepr Rev ; 79 : 17-29.
- Thomas M, Kuno K, Nazmdeh K, Davies M, Kumazawa Y, Ilagan M (2010). **Partnerships and Alliance Building in CBR**. In : M. Thomas, A. Ninomiya, E. Aizawa (éd.). CBR and Inclusive Development in Asia and the Pacific. Centre de développement pour le handicap d'Asie-Pacifique, Bangkok, Thaïlande, 45-54.
- Nations Unies (2006). **Convention relative aux droits des personnes handicapées**.
- OMS, UNESCO, BIT, IDDC (2010). **Réadaptation à base communautaire : Guide de RBC**. OMC, Genève.



**International Disability and
Development Consortium**

**International Disability and
Development Consortium (IDDC)**

rue Washington 40
B-1050 Brussels
Belgium

www.iddcconsortium.net

Contact the IDDC CBR Task Group:
cbr@iddcconsortium.net